

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **57 (1949)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Sortie d'été du 4 septembre 1948 au Pays-d'Enhaut

Par un ciel inexorablement gris et sous une pluie battante, quatre-vingts personnes environ prirent le chemin du Pays-d'Enhaut pour assister, dans la salle à manger du Grand Chalet de Rossinières, à l'assemblée de notre société.

M. Jean-Charles Biaudet, président, ouvrit la séance en rappelant les événements de 1848 et notamment le vote de la Constitution fédérale, acceptée, dans le Pays-d'Enhaut, à la quasi-unanimité. Huit nouveaux membres furent admis : M^{me} Gaston de Jongh, MM. Albert Morier-Genoud, Donald Morier-Genoud, A. Sartoris, Armand Veillon, Edouard Subilia, Claude Favrod-Coune et Charles Monnet.

M. André Gétaz, instituteur à Rougemont, parla ensuite des *Affranchissements de la main-morte au XIV^e et au XV^e siècles au Pays-d'Enhaut*, présentant en un exposé fort clair et solidement documenté la condition sociale et juridique des habitants de la vallée. Puis M. Emile Henchoz, de Château-d'Ex, évoqua *Jean-David Henchoz, curial de Rossinières, sa famille et son œuvre*. De manière pittoresque, il s'attacha à faire revivre ce personnage, dont le mérite principal est d'avoir décidé et dirigé la construction du Grand Chalet.

Ces deux communications furent suivies d'une visite du Grand Chalet, où le Musée du Vieux-Pays-d'Enhaut avait organisé une exposition qui suscita l'intérêt et souleva l'admiration de chacun. Après le dîner, l'assemblée se transporta à Rougemont, où, sous la direction du pasteur André Nicod, elle visita l'église romane de l'endroit, avant de pénétrer dans le château. Ce vieux manoir abrite une intéressante collection de meubles rustiques.

E. G.

Séance du 27 novembre 1948, à la Salle Tissot, à Lausanne

Sous la présidence de M. Jean-Charles Biaudet, l'assemblée accepte à l'unanimité les candidatures de M^{me} Irène Charmey, de M^{lle} Berthe Rossier et de M. Jean-Pierre Cottier. M^{me} Charmey devient le cinquantième membre de notre société.

Après avoir rappelé que la *Revue Historique Vaudoise* a publié un numéro spécial en l'honneur du quatre-vingtième anniversaire du Dr Eugène Olivier, M. Biaudet donne la parole à M. Jean-Pierre Cottier, qui présente une intéressante communication sur *La propriété de Saint-Pierre de Rome sur l'Abbaye de Romainmôtier*. M. Cottier retrace les différentes phases du conflit qui, à l'époque mérovingienne, opposa les monastères aux évêques des villes et par lequel le clergé régulier réussit à se soustraire à l'autorité du clergé séculier. C'est dans le cadre de ces rivalités que se situe la décision pontificale qui, en 753, accorda à l'Abbaye de Romainmôtier, vieille déjà de plusieurs siècles, l'exemption totale de l'ordinaire diocésain, la plaçant sous l'autorité directe de Rome.

M. J. Lamunière présente ensuite une étude aussi divertissante qu'instructive consacrée à un curieux manuscrit laissé en dépôt le siècle dernier à l'ancien Hôtel Gibbon à Lausanne et jamais réclamé par son possesseur. Ce manuscrit contient les *Souvenirs diplomatiques de M. de Fonton*, diplomate russe qui représenta son pays auprès de la Confédération germanique à Francfort. L'auteur nous narre tous les potins diplomatiques de l'époque ; ses mémoires contiennent plus d'une page amusante, celle, par exemple, qu'il consacre à la visite de l'impératrice de Russie à la cour du prince Henri LXII de Reuss. Il parle aussi du Sonderbund, constate avec mélancolie le triomphe des cantons radicaux et ne cache pas sa crainte de voir se disloquer le système politique instauré par la Sainte-Alliance. E. G.

CHRONIQUE

A la rue des Philosophes, à Yverdon, des ouvriers qui creusaient une fosse à mazout ont découvert de nombreux fragments de poterie gallo-romaine. Prévenues trop tard, deux personnes qualifiées ont repris la fouille à nouveau et ont récolté de nombreux objets intéressants, qui enrichiront les collections du *Musée d'Yverdon*. On y trouve notamment un fragment d'assiette flammée jaune et rouge d'un type encore inconnu en Suisse. Ils ont aussi mis au jour les fondations d'un petit bâtiment gallo-romain, qui peut être en rapport avec celui qui fut découvert en 1945, distant de quelques mètres, et dont nous avons parlé ici. Pour plus de détails, voir le rapport d'A. Kasser, dans *Ur-Schweiz*, 12^e année (1948), N° 4, p. 63-66.

M. A. Roulin, directeur de la Bibliothèque cantonale, a publié dans la *Gazette de Lausanne* du 7 septembre 1948 une *Lettre inédite de Madame de Staël au sénateur André Urbain de la Fléchère*, de Nyon, datée du 24 avril 1798. Elle donne des renseignements sur le désir que l'on avait de voir la commune genevoise de Céligny rattachée au territoire vaudois, alors que Genève venait d'être réunie à la France. Cet espoir ne put être réalisé. Cette lettre renferme aussi d'excellents conseils sur la manière de résoudre le plus tôt possible la liquidation des droits féodaux. Ces conseils, suggérés par Necker à sa fille, ne furent malheureusement pas suivis par les autorités de la République helvétique.

Le *Journal d'Yverdon* a publié le 30 septembre 1948, un numéro spécial consacré à son cent soixante-quinzième anniversaire. Il renferme un historique du journal, qui fut publié tout d'abord par le célèbre imprimeur et éditeur Fortuné-Barthélemy de Félice. Il appartient maintenant à une société et à l'imprimerie de M. J. Anex, qui en est aussi l'excellent rédacteur en chef. Ce numéro renferme encore une notice de M. Jacques Vodoz sur *Yverdon à la fin du XVIII^e siècle*, et la couverture présente une photographie d'un numéro du samedi 8 mars 1794.